

Qui est le Kafir?

Source: www.muhamajiroun.com

Traduit par Oum Aïcha

Pris du site : <http://salafiyah-jadeedah.tripod.com>

Qui est kafir et qui est Musulman? Les gens confondent souvent la différence entre le kafir asli (le kafir d'origine) et le kafir murtad (l'apostat) qui était musulman mais a annulé sa croyance. Clarifions les types de kafir ci-dessous:

1. Kafir Asli - le kafir d'origine

Un exemple de kuffar asli sont les Hindous, les Sikhs, les Chrétiens, les Juifs ou les athées c à d, les mécréants en Islam. Il se peut que certains croient en Dieu mais ne croient pas au Messager Muhammad (alayhi salat wa salam).

Il y a trois types de kafir Asli:

(a) Les Mushrik - parmi les gens du livre c à d, les Juifs et les Chrétiens.

(b) Les Mushrik - qui ne font pas partie des gens du livre comme les Hindous, les Bouddistes, les Sikhs etc.

(c) Les Athées - tels que ceux qui croient en la science, ceux qui vouent une adoration à eux-mêmes ou aux femmes ou encore à l'argent etc.

De là nous pouvons dire que le kafir est: Celui qui ne croit pas en l'Islam et au Prophète Muhammad (alayhi salat wa salam).

2. Kafir Murtad (l'apostat)

Le Kafir Murtad est une personne qui était Musulmane mais qui a commis une ou plusieurs actions ci-dessous:

(a) Al-Juhoud - Le fait de nier une obligation connue par nécessité. .

Si une personne nie une action qui est connue de l'Islam par nécessité, telle que le fait de nier le jeûne, le Hajj, la prière, la Shari'ah, le Jihad, elle deviendra Jaahid (celui qui nie),

qui se livre au Juhoud.

(b) Al-Istihlaal – Le fait de permettre ce qu'Allah (ta'ala) a interdit ou d'interdire ce qu'Allah a permis.

Al Istihlaal est le fait de permettre ce qu'Allah a interdit et vice versa. Un exemple est celui qui permet la fornication ou les interdits. Celui qui commet l'Istihlaal est appelé Al-Mustahil (législateur).

(c) An-Naaqid – Les Annulations du Din.

Il y a dix annulations (principales) du Din (Nawaqid ul Islam) et si une personne commet l'une d'entre elles, elle deviendra murtad.

Nawaqid ul Islam – les annulations de l'Islam

1. Le Shirk – Associer quelqu'un ou quelque chose à Allah

Le Shirk est le fait d'associer quelqu'un ou quelque chose à Allah (subhanahu wa ta'ala) comme par exemple dire que Jésus est le fils de Dieu, que Tony Blair est le législateur, Juger par la loi du Kufr (loi non-Islamique) etc.

Si une personne le nie ou non ou si elle le rend licite ou non; quiconque commet du Shirk Akbar sortira du Millah (Islam) après qu'un 'Alim lui ait expliqué. Allah (subhanahu wa ta'ala) dit:

"Certes Dieu ne pardonne pas qu'on Lui donne quelqu'associé. A part cela, Il pardonne à qui Il veut. Mais quiconque donne à Dieu quelqu'associé commet un énorme péché. Certes, Dieu ne pardonne pas qu'on Lui donne des associés. A part cela, Il pardonne à qui Il veut. Quiconque donne des associés à Dieu s'égare, très loin dans l'égarement." [4: 48 & 116]

2. Prendre un intercesseur entre sois et Allah

Par exemple, aller à la tombe d'une personne morte et faire d'elle un intercesseur, cet acte est du kufr qui fera sortir la personne de l'Islam.

Un autre exemple est de chercher l'aide d'un soit disant prêtre. Du temps où les 'Ulama étaient en vie il est permis de leur demander de faire des dua, mais lorsqu'ils meurt, même concernant le Nabi (alayhi salat wa salam), ce n'est pas permis, le Messager (alayhi salat wa salam) a dit: "Oh Allah! Ne fais pas de ma tombe une place d'adoration." Mais plutôt lorsque nous allons vers une tombe nous devons dire: "Paix sur les gens de cette tombe, vous êtes ceux qui sont partis

les premiers et nous sommes les suivants." Il est permis de demander des dua à une personne qui est en vie et ceci est mubaah, mais le fait de penser que cette personne a du pouvoir est du Shirk également!

3. Quiconque ne déclare pas mécréant le mécréant ou doute de sa mécréance ou alors dit que sa religion est correcte

Il y a certains "Musulmans" modérés qui croient qu'ils ne devraient pas appeler les Non-Musulmans des mécréants (bien que Allah Lui l'ait fait!) mais plutôt des "Musulmans Potentiels". Quiconque doute ou croit que les kuffar ne sont pas des kuffar, il devient un kafir.

At-Takfir (le fait de déclarer une personne mécréante) fait partie des Usul ud-Din (c'est l'un des fondements du Din) et nous sommes obligés de défendre ce droit d'Allah (subhanahu wa ta'ala). Seul Allah (ta'ala) a le droit de légiférer et personne ne peut prétendre le faire aussi.

4. Celui qui croit qu'une Shari'ah (loi et ordre) est semblable ou meilleure que la Shari'ah de l'Islam est un kafir

Par exemple celui qui croit que la loi Britannique est aussi bien, égale ou même meilleure que la loi de l'Islam!

Le seigneur Nazir Ahmed en est un bon exemple. Il a quitté l'Islam (apostasie) en déclarant que les Musulmans doivent obéir à la loi Britannique et à la loi de la Shari'ah.

5. Quiconque déteste une loi de la Shari'ah (Hukm Shar'i) est un kafir

Par exemple celui qui déteste la prière, le jeûne, le port du Hijaab, appeler les gens à l'Islam, travailler collectivement dans un groupe dans le but d'établir un état Islamique etc.

Allah (subhanahu wa ta'ala) dit: *"C'est parce qu'ils ont de la répulsion pour ce que Dieu a fait descendre." [47: 9]*

6. Quiconque ridiculise quelque chose du Din de l'Islam, ses récompenses ou ses châtements

Allah (subhanahu wa ta'ala) a dit: *"Les hypocrites craignent que l'on fasse descendre sur eux une Sourate leur dévoilant ce qu'il y a dans leurs coeurs. Dis : "Moquez-vous! Dieu fera surgir ce que vous prenez la précaution (de cacher)"." (9: 64)*

"Et si tu les interrogeais, ils diraient très certainement : "Vraiment, nous ne faisons que bavarder et jouer." Dis : "Est-ce de Dieu, de Ses versets (le Coran) et de Son messager que vous vous moquiez?" (9: 65)

"Ne vous excusez pas : vous avez bel et bien rejeté la foi après avoir cru. Si Nous pardonnons à une partie des vôtres, Nous en châtierons une autre pour avoir été des criminels." (9: 66)

7. As-Sihr - ceux qui participent eux-mêmes à la magie

Par exemple communiquer avec le jinn, aller chez un magicien ou demander de l'aide au magicien.

8. L'Alliance avec les kuffar et les aider contre les Musulmans

Allah (subhanahu wa ta'ala) dit: *"Ô les croyants! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Dieu ne guide certes pas les gens injustes." [5:51]*

9. Quiconque croit qu'il n'est pas obligé de suivre le Messager Muhammad (alayhi salat wa salam) ou croit qu'il peut quitter l'Islam et aller à un autre Din est un kafir

10. Quiconque tourne son dos au Din de l'Islam

Cela peut être fait en délaissant l'apprentissage du Din ou ne pas agir sur le Din. Si une personne dit "ça et ça est haram" nous devons vérifier ses dires. L'Imam Abu Hanifah marchait sur une rive et il a vu un enfant marcher sur la rive et il est presque tombé dedans, alors Abu Hanifah a dit: "Soit prudent tu peut tomber dedans" et en réponse l'enfant lui a dit: "toi aussi, et si tu fais une erreur beaucoup d'autres tomberont aussi dedans!" L'Imam Abu Hanifah est rentré chez lui et a revu tous ses Ahkaam et a dit: "Ne pensez pas que ce que je dis aujourd'hui ne puisse être changé demain si je trouve un hadith" etc...

Allah (ta'ala) dit: *"Qui est plus injuste que celui à qui les versets de Dieu sont rappelés et qui ensuite s'en détourne? Nous nous vengerons certes des criminels." [32:22]*